



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-487>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-487

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-90910

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Aix-en-Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130001700012

Ville : Aix-en-Provence

Code postal : 13100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE DE TRAVAUX FUNERAIRES POUR LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45215400

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord cadre a pour objet : - d'une part, la création de concessions pleine terre, de caveaux, de columbariums et de cavurnes et la pose de caveaux, columbariums et cavurnes (LOT 1) ; - d'autre part, l'entretien et la rénovation de concessions funéraires en caveaux, columbariums, cavurnes et de monuments funéraires (LOT 2) ; - et enfin, la reprise des concessions funéraires (temporaires et perpétuelles) dans les cimetières de la ville d'Aix-en-Provence (LOT 3) et dont les prestations consistent à l'évacuation des monuments, la réduction des corps et la mise dans reliquaire ou dans un cercueil neuf, le vidage d'ossuaires et la crémation de reliquaires et la plus-value pour crémation des restes mortuaires dans le crématorium du choix de l'entreprise

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 01 - Création de concessions et pose de caveaux, cavurnes et columbariums Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 16/12/24 Marché n° : 24222 Razel-Bec, 1 Rue De Lisbonne, 13127 Vitrolles Montant Ht : 1 500 000,00 Euros Sous-traitance : non. Lot N° 02 - Entretien et rénovation de

concessions funéraires en caveau, columbariums, cavurnes et de monuments funéraires Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 31/12/24 Marché n° : 24226 Eurl De La Calyde, Mas de la Calyde - Quartier Galicante, 30128 Garons Montant Ht : 390 000,00 Euros Sous-traitance : non. Lot N° 03 - Reprise de concessions funéraires (temporaires et perpétuelles) Nombre d'offres reçues : 3 Date d'attribution : 18/11/24 Marché n° : 24195 Veglio Services Funeraires, 36 Av Frederic Mistral, 13820 Ensues-La-Redonne Montant Ht : 690 000,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Le contrat est consultable après rendez-vous pris par écrit avec la Direction de la Commande Publique de la Ville d'Aix-en-Provence. Le contrat inhérent au lot 1 a été signé le 16/12/2024. Le contrat inhérent au lot 2 a été signé le 31/12/2024. Le contrat inhérent au lot 3 a été signé le 18/11/2024 Le contrat est conclu pour une période initial de 1 an à compter de sa date de notification et pourra être reconduit 2 fois 1 an, soit pour une durée maximale, toutes périodes confondues, de 3 ans. Le montant annuel maximum pour chaque période est de : Contrat n°24222 (Lot 1) : Pas de montant minimum annuel / Montant maximum annuel : 500 000 euro(s) Ht ; soit un montant total de 1 500 000 euros Ht sur la durée totale du contrat; Contrat n°24226 (Lot 2) : Pas de montant minimum annuel / Montant maximum annuel : 130 000 euro(s) Ht ;soit un montant total de 390 000 euros Ht sur la durée totale du contrat; Contrat n°24195 (Lot 3) : Pas de montant minimum annuel / Montant maximum annuel : 230 000 euro(s) Ht ;soit un montant total de 690 000 euros Ht sur la durée totale du contrat;

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/01/2025